



## PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020  
 en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

### NATURE DU PROJET :

**Création d'un Pôle d'Art Moderne et Contemporain de Cannes, la Malmaison**  
 Réalisé sur trois exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 6 000 000 € Dépenses TTC : 7 200 000 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des Travaux : 01/02/2023 Fin des travaux : fin 2024

Intervenants

Bénéficiaire & Demandeur : Ville de CANNES  
 Maître d'œuvre & Maître d'ouvrage : Ville de CANNES

### Plan de financement

Financier	Subvention	Base	Taux	Montant demandé
Conseil départemental des Alpes-Maritimes	Contrat de Territoire Urbain 2021-2026	5 750 000 €	15,2 %	872 600 €

**Recettes:**

Total des demandes	872 600 €	soit 14,54 % du financement
Ville de Cannes	5 127 400 €	soit 85,46 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

